

31 Mars 1965

L'intention que, en quelque part, une partie que j'essaie, cette année de développer devant vous sera mis à l'ordre du jour du séminaire fermé ; ça ne restera pas dans cette sorte de suspens académique - où dans les débats des sociétés scientifiques qui s'intitulent telles dans la psychanalyse - les choses restent trop souvent. Pour tout dire, je préfère que nous ayons tout au moins au début, le sentiment de consacrer peut-être un peu trop de temps à creuser un même sujet, je préfère tomber dans ce défaut, dans cet inconvénient que dans l'inconvénient contraire, c'est-à-dire qu'on ait le sentiment qu'on n'en a rien tiré, que des questions en suspens. Peut-être sur le sujet de la communication de LECLAIRE qui sera donc aujourd'hui encore à l'ordre du jour, vous pourrez avoir l'impression, en vous séparant, de choses encore imprécisées ou d'un dilemme non résolu ou non comblé, je pense pouvoir me charger, par la suite, de donner une clôture à ce qui aura été bien posée comme question. Je veux pour tout dire, que la question se développe et dans un sens qui soit loin de cette chose que nous rencontrons en route, des originalités. Personne n'aurait su autrement le témoignage qu'elle pouvait donner de ce qu'ici on est capable d'entendre. C'est des bénéfices qui se totalisent à divers niveaux : L'essentiel, c'est l'articulation de la question. Bien sûr les personnes qui se dévoilent ainsi y apportent des éléments précieux. Exactement, il y a des choses qui ne peuvent être dites dans toute leur précision seulement dans la mesure où certaines questions sont ici élaborées en réponse. Je crois que la suite du cours que je vous fais cette année ne peut vraiment que se nourrir de la façon dont les questions s'ouvrent ici au niveau des difficultés qu'elles font, disons, pas forcément à chacun mais à plus d'un. Cela peut être l'occasion de précisions à un niveau beaucoup plus grand que ce que je peux faire par première intention. Je signale que, tout n'étant pas rodé ni au point, il y a des gens qui mardi dernier, c'est à dire s'y prenant à la veille du séminaire fermé, n'ont trouvé rue de Varennes ni le rapport de LECLAIRE ni le rapport de

Jacques Alain Miller. Ils y sont depuis mercredi matin dernier. Vous pouvez encore les trouver et les acquérir. Maintenant je crois que, vous avez quelque chose à dire LECLAIRE tout de suite ?

LECLAIRE

Je crois que, le mieux pour continuer la discussion, est de donner encore la parole à un certain nombre de personnes qui ont manifesté le désir de la prendre. J'ai moi aussi le désir de prendre la parole, non pas précisément pour répondre, mais pour participer à la discussion. Nous verrons à ce moment-là, au point où nous en sommes, si d'autres interventions non préparées, surgissent. Alors, SAFOUAN a demandé à faire quelques remarques. Je lui donne tout de suite la parole.

SAFOUAN

J'ai demandé la parole à Mr LACAN parce que la dernière fois, nous avons entendu beaucoup de choses qui étaient justes mais nous avons aussi entendu quelques propositions qui étaient franchement fausses. De sorte que, il serait inutile de poursuivre cette discussion si nous ne tirons pas au clair la maldonne. Par exemple, on nous a dit que la barrière qui sépare conscient et inconscient c'est la barrière de l'inceste. Je me demande où est-ce qu'on est allé trouver cela. On a été peut-être tenté de faire une sorte de théorie généralisée. Voilà psychanalyse et anthropologie, qui sont [...]. C'est très bien pourvu qu'on sache ce qu'on fait. Mais pour commencer, qu'est-ce que ça veut dire ? Ça veut dire que la barrière qui sépare le système conscient et le système psychique de

l'inconscient est celle même qui s'érige entre l'enfant et sa mère pour l'empêcher d'aller coucher avec elle. Je force la note peut-être. Enfin, qu'on me donne une autre définition de l'inceste. On me dira qu'il n'a pas besoin d'aller réellement coucher avec elle et qu'il suffit qu'il se l'imagine pour qu'il y soit, dans l'inceste. C'est très bien, mais les catégories de Mr LACAN sont là pour venir à notre secours encore faut-il se demander s'il n'y a pas là un abus. Parce que, ce qui arrive dans ce cas-là, c'est qu'on est obligé de l'utiliser encore plus et on dit, il se l'imagine mais invisiblement. C'est juste, dans l'ensemble. Je dis dans l'ensemble parce qu'il arrive aussi quelquefois qu'il se voit, le sujet, par exemple, au fond d'un couloir, dans un cul de sac, on sait alors ce qui lui arrive, ce qui ne manque jamais, de lui arriver. Mais enfin, s'il se voit invisiblement et à son insu, la question se pose encore avec beaucoup plus d'insistance, à savoir qu'est-ce qui le pousse donc le sujet, à sortir de cette retraite ? Encore plus. Comment y vient-il à soupçonner qu'il est là, à son insu ? Même quand il l'aura oublié, lui, complètement. Ici, l'expérience psychanalytique ne laisse aucun doute sur la conclusion, c'est exactement dans la mesure où quelque chose de la barrière de l'inceste reste en place, c'est-à-dire dans la mesure où le nom du père garde encore pour le sujet quelque sens - et j'ai dit le nom du père car nous savons que pour ce qui est du père, réel, c'est-à-dire du père dans sa référence irréductible à la position de l'enfant, ce père là est déjà mort depuis longtemps selon le vœu du sujet - c'est donc dans la mesure où le nom du père garde quelque sens pour le sujet que quelque chose justement de l'inconscient se fraie son chemin vers la conscience. Si on a pu soutenir l'idée contraire, exactement opposée comme vous le verrez c'est peut-être qu'on a joué sur une phrase comme celle-ci : la Loi ne frappe pas seulement le désir mais encore sa vérité. C'est une phrase qui a été peut-être dite, écrite quelque part, mais je n'ai jamais entendu Mr LACAN la dire comme ça. Même l'aurait-il dite, il n'aurait pas été difficile de voir ce qu'il entend par là : Loi, ici, ne désigne sûrement pas la condition de l'inceste, Loi, ici, désigne la censure ou plus précisément encore la loi de l'Autre, la loi de l'autorité de l'autre,

cette autorité est, comme le dit Mr LACAN, cette autorité obscure que confère à l'Autre ce premier dire et qui donne à ses paroles leur valeur d'oracle. Bref, loin d'être ce qui frappe la vérité du désir, la Loi, la morale du père est justement la seule chose que commande la vérité. Une autre proposition qui n'a pas été dite ici et sur laquelle, il est tout aussi important de prendre position, parce que c'est nécessaire pour clarifier ce dont il s'agit dans le matériel que nous apporte LECLAIRE, et cela d'autant plus que c'est LECLAIRE lui-même qui est l'auteur de cette proposition, c'est à savoir que la psychanalyse et l'expérience psychanalytique devraient mener le sujet vers ceci : vers quelque chose qui serait comme une transgression ou ressentie comme transgression - je vous le dis en passant, c'est exactement la même, chose mais tout est là - vers une rencontre incestueuse. Là aussi, je pense qu'il n'y a aucun doute possible sur la conclusion que nous impose l'expérience psychanalytique, c'est à savoir : si le sujet au cours de l'expérience psychanalytique doit être amené à accomplir une transgression quelconque, ce serait bel et bien la transgression de la tentation permanente de la transgression. Nous n'avons pas amené le sujet vers une rencontre incestueuse pour la simple raison que lorsqu'il vient vers nous, il s'amène avec cette rencontre déjà. Il ne faut pas oublier que tant qu'il y a une analyse, nous avons affaire justement à des Oedipe ratés, échoués. Nous n'avons pas à mener le sujet à franchir les limites ou à s'imaginer qu'il franchit les limites parce que, qu'est-ce qu'il fait d'autre dans son imagination. Nous le menons justement à ceci : de toucher du doigt qu'il y a une limite qui ne saurait, en aucun cas, être franchie. Ce que, à la fin d'une psychanalyse, c'est la figure paternelle, la figure paternelle, telle qu'elle joue dans le complexe, c'est à dire le manque, tel qu'il se manifeste chez un sujet de sexe mâle sous la forme d'une menace de la castration, et chez un sujet de sexe féminin, sous la forme de l'envie de pénis, ce qui n'a rien à faire avec la demande du pénis. Autrement dit, la reconnaissance par l'un, de ceci : qu'il ne saurait faire usage de son phallus sauf à le soumettre à une juridiction précise, même quand elle n'est pas écrite, et l'extirpation chez l'autre - je veux dire chez l'analysée de sexe féminin

- de toute identification à la mère comme toute puissance. Maintenant, ces évidences une fois affirmées ou réaffirmées, je peux passer au matériel que nous apporte LECLAIRE. Ce « poor d'je li » d'abord, ce « poor d'je li » n'est pas un fantasme - je suis ici de l'avis d'OURI - à savoir qu'il y a là quelque chose qui est beaucoup plus proche de ce à partir de quoi le sujet se fantasmatiser, que du fantasme lui-même. Pour être plus précis, je dirai que le fantasme n'est pas dans « poor d'je li », il est dans le fait que, le sujet en le balbutiant, se nomme. Faisons encore un petit pas de plus en avant, il se nomme sur le fond d'un « il ne sait pas ». Et c'est justement ce « il ne sait pas » que je considérerai pour ma part comme le fantasme fondamental du sujet, je veux dire que c'est à l'abri de ce « il ne sait pas » que tous les fantasmes sont nourris. Or, dans ce fantasme-là, Melle Mondzain n'a pas manqué de repérer avec une perspicacité vraiment admirable la transgression qui sourdissait, et qu'est-ce que cela veut dire ? Cela veut dire qu'on ne peut pas prendre telle idée de Mr LACAN et laisser de côté l'autre. Je veux dire par là que, par exemple, les thèses de Mr LACAN sur le nom propre sont vérifiables à tous les coups par l'expérience psychanalytique. Je veux dire qu'il n'y a pas vraiment une analyse où le sujet se trouve mené jusqu'à ce point radical où son désir se trouve mis sérieusement à la question, sans que n'apparaisse au premier plan de l'analyse, le nom propre et plus précisément, le rapport du sujet au nom propre, comme en un point où peut se suspendre encore pour un temps son désir, devant cette vacillation radicale que seule la psychanalyse peut provoquer et provoque effectivement. Maintenant qu'est-ce qui arrive ? Ce qui arrive c'est que nous entendons quelquefois des propos comme celui-ci et là je cite :

« au fond, le nom c'est ça, c'est le prénom. Le nom c'est toujours le nom de quelqu'un ou de quelque chose d'autre. C'est le nom du père ou de famille ou encore le nom du mari. Mais non vraiment, c'est mon vrai nom, c'est là que je suis vraiment. »

Et qu'est-ce que veulent dire des propos si désespérément naïfs, bien qu'ils aient encore le mérite de couler de source, c'est à dire de venir au jour comme pour la première fois ? Cela veut dire ceci : que le manque dont le sujet tire ce qu'on a appelé son unarité, ce manque là, le sujet s'en assure, ou croit s'en assurer, sur le fond de ceci qui a été toujours reconnu par tous les psychanalystes sérieux comme la réalité psychique de l'unaire, et qui s'appelle la haine du père. Et ce n'est qu'une fois franchie cette limite-ci que nous pouvons commencer à poser des questions qui soient vraiment intéressantes. Par exemple, nous appelons la position comme la position dite de castration, primordiale, que nous qualifions aussi quelquefois d'imaginaire, bien qu'on oublie parfois, qu'on tende à oublier parfois, que pour toute imaginaire que soit cette castration, elle est belle et bien opérante, c'est à dire qu'elle dépossède le sujet, elle lui ravit rien moins que sa chair. Mais enfin, on dit que cela est une castration primordiale, et nous reconnaissons que tant qu'il est rivé dans cette position, on ne peut pas dire que le sujet ait un désir quelconque. Le désir, qu'est-ce donc qui le fonde ? Nous répondons, que c'est la loi mais qu'elle le fonde dans un lien indissoluble à la castration. D'où la question qu'est-ce que ça veut dire ? Est-ce que la position se retrouve nécessairement dans les rapports entre les sexes ? Pour m'exprimer dans des termes plus précis, et que j'emprunte à Mr LACAN, que veut dire : devenir créancier ou créditrice, sur le grand livre de la dette après avoir été débiteur ? Plus précisément encore, que devient dans cette opération, que devient le désir de l'analyste dans la ruine du bien suprême ? Et si le désir de l'analyste, comme l'a dit Mr LACAN, sûr et certain, est un désir de différence maximale, différence entre quoi et quoi ? Ce ne sont pas des questions que je pose par intérêt spéculatif ou théorique - encore moins parce que ça me prend de m'intéresser comme ça - mais pour des raisons qui sont bel et bien [...] ce qui n'enlève rien à leur caractère impérieux. Par exemple, il nous arrive - c'est un exemple entre beaucoup d'autres - il nous arrive d'avoir à nous occuper d'une patiente rivée dans la position dite de revendication masculine, et il arrive quelquefois, vis à vis de telle patiente en particulier

que nous nous apercevons que celle-ci, cette patiente là, organise toute sa position en misant sur cette certitude qu'il n'y a pas un homme qui puisse rencontrer une femme sans en ressentir quelque angoisse. C'est une certitude qui a, certes, quelque chose de fondé, autrement comment serait-elle venue à la soutenir ? Il n'en reste pas moins que c'est une certitude bel et bien fallacieuse, et il est important de savoir en quoi elle est fallacieuse et en quoi elle est fondée, pour que nous puissions arrêter la stratégie qu'il convient d'adopter vis à vis de cette patiente-là. Pour le reste, ça va de soi que ces questions là, je ne les lance pas comme autant de défis. Ce ne sont pas des questions sans réponse possible, et à la vérité, elles me paraissent parfaitement solubles, et même déjà résolues. Ce ne sont certainement pas ni les plus difficiles ni les plus intéressantes. Tout ce que je voulais dire par là, c'est qu'il est temps - il est temps si nous voulons que quelque chose d'autre que l'ennui, se dégage de ce séminaire - il est temps que nous nous mettions à interroger l'enseignement de Lacan d'un point un peu plus avancé que nous ne l'avons fait jusqu'à maintenant. C'est tout.

LECLAIRE

Je me permettrai de répondre tout de suite à SAFOUAN, sur des points marginaux bien entendu. Et je prendrai le même ton de liberté, et peut-être un peu incisif, dont il a lui-même usé. Je lui dirai que, plus grave, à mon sens que les certitudes fallacieuses, qu'il évoquait à propos de sa patiente, me semblent être les certitudes assurées. Il me semble que dans tout son discours, il y a là, quelque chose comme une référence passionnée à une dimension qui serait celle de l'orthodoxie. Entendez orthodoxie lacanienne. Je suis pour que l'on interroge enfin l'enseignement de Lacan, mais cette interrogation ne suppose au départ aucune orthodoxie. Tout d'ailleurs, le discours de SAFOUAN est marqué du problème fondamental du rapport à la loi. Et, ce qui me paraît surtout le caractériser, c'est une façon de se situer par rapport à la loi en plaçant d'emblée son interlocuteur comme étant en faute. Quoi qu'il dise, il dit faux, il dit une bêtise, si ce n'est pas une ânerie. Ceci, il le situe d'emblée, en effet, par rapport à la loi. Ainsi, lorsqu'il interroge ou met en question cette proposition, nous sommes tout à fait prêt de formulations freudiennes, à savoir que la barrière de l'inceste, se rapproche, est presque équivalente, à la barrière du refoulement : il ne suffit pas, je pense d'invoquer la loi pour repousser cette position comme étant fausse. Je sais que c'est l'un des axes du séminaire que fait Stein depuis longtemps et je souhaiterai, puisque, en l'occurrence Major a été mis en cause, qu'il réponde, si ça lui vient, d'une façon peut-être plus précise, sur cette question particulière de SAFOUAN. J'ai été nommé mis en cause à propos d'un autre sujet, qui lui aussi se trouve avoir rapport à la question de la transgression. Je ne pense pas l'avoir introduit dans le papier que je vous ai communiqué ici mais il s'agit de quelque chose qui a été dit ailleurs. Je suis pris en flagrant délit de faute. Ce n'est pas difficile bien sûr, d'autant que SAFOUAN se fonde sur ce qu'il a entendu, il n'a pas mon texte. Je n'ai pas dit ce qu'il a rapporté, à savoir que l'analyse est ressentie comme une transgression ou doit être ressentie comme une transgression ou que

quelque transgression doit s'accomplir. Ce que j'ai dit c'est que la question était posée dans l'analyse, et à propos de l'analyse, des rapports entre la perspective analytique - une certaine perspective analytique, à savoir la recherche d'un point singulier, d'un point irréductible, d'un point d'origine, le souvenir oublié, le point focal de l'origine - que la question était posée du rapport entre cette conception disons de l'analyse, ou ce fantasme sur l'analyse, et d'autre part, la signification de l'inceste et je précisai bien de l'inceste, non pas dans son contexte dramatique, mais dans sa réalité essentielle, à savoir la mise en question concrète de quelque chose qui représente le point d'origine. C'est la question du rapport entre ce processus de l'analyse et la réalité de l'inceste que j'avais posé. Peut-être le fait de le poser peut-il être ressenti en effet comme une transgression. Sur la question du fantasme, j'y reviendrai tout à l'heure, j'ai déjà dit la dernière fois, qu'au regard, en effet, d'une orthodoxie, il convenait peut-être, ou il était peut-être d'usage de considérer le fantasme comme étant autre chose que cette formule, mais cela nous amènerait je crois à reprendre toute la question d'une définition orthodoxe du fantasme. Après tout, il vaut mieux, je crois, au point où nous en sommes, tenter d'en retrouver d'autres et d'en examiner d'autres, des fantasmes au niveau de la pratique analytique. Je sais bien que je n'ai pas entièrement répondu à SAFOUAN, Major a-t-il quelque chose à dire ?

MAJOR

Il s'agit d'une assimilation de la barrière de l'inceste à la barrière du refoulement, en tant que la barrière du refoulement [...] de l'inconscient. Il s'agit là d'une analogie de structure qui est à situer à un tout autre niveau que celui auquel SAFOUAN fait allusion.

LECLAIRE - Je n'ai aucune intention, pour ma part, de clore la discussion. Néanmoins je souhaite qu'elle avance. Je demande donc à Mannoni de prendre la parole.

LACAN - Je précise quand même que ce que SAFOUAN a dit c'est que la barrière de l'inceste est ce grâce à quoi se produisait le retour du refoulé.

MANONI - Je regrette d'être introduit de cette façon parce que j'ai peur de ne pas faire avancer la discussion. Je trouve au contraire que SAFOUAN l'avait conduite à un niveau très élevé et on va maintenant redescendre. Je vous dois des excuses, je croyais naïvement - n'ayant pas regardé mon calendrier - j'ai cru pendant quelque temps que c'était pour le séminaire fermé du mois d'Avril. Alors ce que j'ai fait est un peu télescopé.

Ce que j'aurais voulu examiner, c'est le passage que j'ai trouvé un peu rapide, pour le moins, de l'exposé de LECLAIRE, où il expose le non sens du fantasme fondamental, au sens de ces traductions en langue [...] Il est vrai que, il ne dit pas exactement sens. Il parle d'une certaine compréhension analytique, qui je crois est dans son esprit une incompréhension. Il me semble qu'il y a là un noeud de problèmes de la plus grande importance, qui reste posé. Puisqu'il s'en est tenu aux formulations freudiennes, les plus strictes, il faut bien lui accorder que les processus primaires sont toujours à l'oeuvre derrière les processus secondaires. Mais il semble difficile de nier, toujours dans la topologie freudienne, que «pour d'je li» soit justement une production secondaire où se reconnaît l'effet des processus primaires. C'est sur ce point, nous dit-il qu'ont déjà portées les critiques qu'on lui avait naguère adressées et que, d'ailleurs, je ne connais pas. Mais à mon avis, répondre à ces critiques, ce n'est pas forcément accepter leur demande, comme on demandera bientôt à un astronaute de revenir avec un échantillon minéralogique de la lune. On ne peut pas lui demander de nous donner, comme ça, l'élément de

l'inconscient. Nous n'en aurons jamais que ce que nous pourrons en lire dans les structures du secondaire, dans la mesure justement où le secondaire est soumis à l'effet du primaire. C'est dans le secondaire, me semble-t-il que le sens et le non-sens se rencontrent d'une certaine façon tant qu'on s'en tient à la terminologie freudienne, et je ne vois pas d'autre lieux où l'on puisse saisir ni l'un ni l'autre. Seulement, le passage où LECLAIRE traite cette question est plutôt éluusif qu'allusif. Le discuter reviendrait à opposer une manière de voir à sa manière de voir - une manière différente - ce qui manque alors d'intérêt. Je vais donc m'abstenir - au moins jusqu'à ma conclusion, où je reviendrai sur la question - je vais donc m'abstenir avec l'espoir certain que ce problème va être repris, c'est d'ailleurs déjà fait, d'une façon moins succincte, et je vais prendre un chemin tout à fait différent en tournant très librement, trop librement autour de la question du nom propre, un peu à l'aventure avec l'idée de rencontrer telle ou telle remarque qui, très indirectement pourrait se rapporter à ce que nous a exposé LECLAIRE. Je crois que nous n'avons rien à attendre de la sociologie ni de l'ethnologie, sinon quelquefois des exemples commodes. Le nom propre, tel qu'il nous intéresse c'est aussi bien Toto que Gaétan de Romorantin, ce que dans notre société on appelle le patronyme au fond, ce n'est pas le nom du père, le père de Jean Dupont, ne s'appelle pas Dupont, il s'appelle par exemple Paul Dupont, et il y a des pays - puisque j'ai parlé d'ethnologie - il y a des pays comme Madagascar, où à la naissance de Lacoute, son père peut changer de nom et s'appeler désormais père de Lacoute. C'est alors « père de Lacoute » qui est le nom du père, de la façon la plus simple. L'emploi systématique d'un nom et d'un prénom est un accident historique limité, récent et son étude, je crois, ne nous conduirait pas vers quelque chose qui soit très intéressant pour nous. Sur ce que LECLAIRE a appelé l'irréductibilité du nom propre, je pourrai apporter, peut-être, une sorte d'éclairage indirect en racontant une expérience personnelle qui a l'avantage d'être entièrement artificielle et presque axiomatique. C'est une expérience que beaucoup de personnes ont faite, mais peut-être pas sur des bases aussi claires. Pour les personnages d'un livre que j'écrivais et qui a

paru en 1951 j'avais besoin d'inventer des noms propres. Un nom propre n'étant qu'une suite de phonèmes, on pouvait prendre une suite de syllabes dans n'importe quel sens. Ce livre e a été écrit en 1959 à une époque où la théorie lacanienne du signifiant n'était pas encore formulée. La plupart des noms du livre ont été fabriqués ainsi. Mais pas tous parce que quelques-uns me sont venus comme ça, spontanément. Pour les autres, j'ai complètement oublié aujourd'hui les phrases sans importance d'où je les ai tirés. Cela se faisait, me semble-t-il assez vite, et peut-être y avait-il plus de complications cachées que je ne m'en apercevais, de cela je ne saurais rien dire. Mais pour un de ces noms propres, je me rappelle très bien le détail de sa fabrication. Je l'ai pris dans ce que je croyais être un vers de la chanson de Malborough, à vrai dire, c'est une citation inexacte. Mais pour l'usage que je voulais en faire, cela n'avait aucune importance. Et je m'étais servi déjà de phrases probablement plus farfelues. Ce vers inexact c'est : «ensuite venait son page». On pouvait prendre, par exemple, «tevenait» en y ajoutant un th, ça fait un très joli nom propre. Si joli même que ça donne envie de regarder dans l'annuaire des téléphones. Or, au milieu des Thévenin, Thévenoty on y trouve, pour Paris seulement, 38 Thevenait. En découvrant cela, j'ai eu l'impression que je faisais trop concurrence à l'état civil, ou plutôt que l'état civil me faisait trop concurrence à moi et j'ai renoncé aussitôt à la fabrication. J'avais donc à prendre les syllabes suivantes, ce qui donnait venaison. Venaison aussi est un joli nom et si on regarde dans l'annuaire du téléphone, pas trace de venaison. Pas même de nom qui lui ressemble tant soi-peu. C'était donc parfait. Le nom de Venaison fut ainsi adopté. Je ne m'interroge pas sur les raisons, qui m'échappent, pour lesquelles j'ai choisi Malborough. Je vois bien que, Venaison est le seul personnage dont j'ai raconté la mort et le seul dont on pourrait, à la rigueur, dire qu'il avait un page. Mais enfin, c'est maintenant que je m'en aperçois. D'ailleurs, j'aurais complètement oublié tout cela maintenant si, quelques mois plus tard, je n'avais passé par une petite crise qui est celle que je vais raconter. Le manuscrit était achevé et j'allais le porter chez l'éditeur quand je m'avisai brusquement de

l'existence d'un critique dont j'aimais beaucoup l'intelligence et l'humour et qui signait certains de ses articles d'un nom de plume qui ressemble terriblement à Venaïsson. Comme ce pseudonyme est bien connu et que j'en dis trop pour espérer rien cacher maintenant, autant énoncer ce pseudonyme, il s'agit de Gabriel Venaïssin. A cette découverte, je fus terrorisé ; il me semblait que si j'avais appelé mon personnage Dubois, tous les Dubois de la terre n'auraient rien eu à dire. Mais la rencontre si voisine de deux noms plus que rares, singuliers, absents des annuaires, cela me paraissait impossible à admettre. Il fallait changer le nom de Venaïsson. Je m'y employais usant des mêmes méthodes et je ne me rappelle plus rien, naturellement, des nombreux noms de substitution que je fabriquais. Mais, et c'est là le fait obscur que je ne pouvais que constater, je ne pouvais pas changer le nom de Venaïsson. Il me semblait qu'il s'appelait Venaïsson et que moi, je n'y pouvais rien et que je n'y étais pour rien. Il défendait son nom comme Sosie devant Mercure. Je savais bien que c'est moi qui le lui avait donné mais il me répondait, pour ainsi dire, comme Sosie, qu'il l'avait toujours porté. Je fus obligé de le lui laisser. Puisque cette expérience a pris la forme d'une anecdote j'ajouterai que Gabriel Venaïssin publia sur mon livre une critique extrêmement élogieuse mais il ne la signa pas Venaïssin. Il la signa de son vrai nom. A l'époque, je n'en fus pas étonné. Venaïssin était un pseudonyme, un alias, qui ne pouvait pas tenir devant Venaïsson parce que à sa façon, Venaïsson était le vrai nom de mon personnage. Drôle d'histoire. Je la crois instructive bien que je vois très mal de quoi elle cherche à nous instruire. Le nom de Venaïsson n'a évidemment pas de sens par lui-même. A-t-il un signifié ? Sûrement, mais sur une carte d'identité il y a une photographie, des empreintes digitales, ou un signalement, ou la signature du porteur, laquelle est aussi physionomique à sa façon, sans cela la carte d'identité serait une carte de visite. Il y faut aussi, ce qui n'est pas négligeable, le timbre de la police. Venaïsson n'avait rien de tout cela. J'avais fabriqué les éléments les plus simples d'une personnalité, une suite de phonèmes qui ne suffisaient pas eux-mêmes et ce qu'on disait d'une personne imaginaire à cette suite de phonèmes était, par moi, attribué. Le fait est que

cette construction extrêmement simple suffisait pour faire apparaître, dans la subjectivité - dans ce cas évidemment, dans la mienne - une forme non négligeable de la puissante adhérence de ces éléments si l'on veut quelque chose qui ressemble à l'irréductibilité du nom. Il s'agit, je l'ai dit, de ce qui attache le signifiant au signifié. Un tel attachement n'a absolument rien de surprenant. Il existe même pour les noms communs et, s'il me surprend dans l'exemple ci-dessus c'est parce que je m'y croyais le maître de la nomination. En un sens, je ne l'étais pas. Voici maintenant un exemple d'attachement du signifiant au signifié en matière de nom commun. Il s'agit d'un Iranien qui est arrivé en France vers l'âge de 8 ou 9 ans, et qui, maintenant adulte, découvre tout à coup rétrospectivement, les raisons pour lesquelles il refusait, lors de son arrivée en France, le café au lait français. Ce n'est pas le café qu'il refusait c'était le bol. A l'époque, il ne savait pas. Le mot bol en iranien a naturellement un sens différent. Ce n'est pas seulement la moitié du mot bol-bol qui désigne le rossignol, c'est aussi le nom monosyllabique par lequel on désigne le sexe des petits garçons. Pour lui, avec sa venue en France, tous les mots avaient changé avec toutes les possibilités de calembours bilingues. Mais il y en avait un qui adhérerait autrement que les autres qui était comme dit [...] enraciné. Il résistait, seul entre tous, dans cette situation pourtant assez simple qu'est un changement de langue. Je suis sûr, bien que je ne puisse évidemment pas le prouver, qu'il aurait accepté le bol du café si on lui avait donné un nom français pour son sexe. Il devait trouver la traduction trop partielle ou trop partielle. Dans le changement de langue, il perdait quelque chose. Je ne sais rien de ce que peut être la rencontre de Georges, Lili marquée dans le fantasme fondamental, mais que ce soit nom de garçon et nom de fille, a peut-être quelque chose à voir avec son irréductibilité. Les noms propres changent à certaines conditions. Par exemple, chez les nobles, par la mort des ancêtres, chez les femmes, par le mariage ou bien par l'entrée en religion, etc. Ces changements sont institutionnalisés. En dehors de toute institution, les hystériques se donnent parfois des prénoms qui ne leur appartiennent pas ou modifient l'orthographe de celui qu'elles ont. Casanova qui s'était donné le nom de

Steingalt, interrogé par les autorités de police sur les raisons pour lesquelles il avait pris un nom qui n'était pas le sien, répondait avec indignation qu'aucun nom ne pouvait lui appartenir plus légitimement puisque c'était lui qui l'avait inventé. Mauvaise raison mais qui le fait ressembler un peu à Venaïsson. Ce qui est intéressant, c'est de comparer les autorités policières et Casanova du point de vue de leur attitude linguistique spontanée. Pour la police, Sengal est un alias, qui a pour signifié Casanova. Son argumentation c'est :

1°) Steingalt c'est Casanova,

2°) Casanova ce n'est pas Steingalt.

Des deux côtés il y a une faute. Pour Casanova, la formule est moins claire mais plus simple. Elle s'énonce ainsi :

« Steingalt, c'est moi ».

Le signifiant Casanova, peut disparaître. On ne peut pas imaginer, sans une sorte de vertige, ce que deviendrait, justement, le moi, le « c'est moi », si on donnait le même prénom à deux jumeaux homozygotes que leurs parents mêmes ne peuvent ni appeler individuellement ni reconnaître. Pourtant l'homonymie, par elle-même, est supportable. Il peut y avoir, cela arrive, deux Jean Dupont dans la même famille. C'est alors une homonymie comme il y en a beaucoup qui peut causer des erreurs et des quiproquos comme les autres. Après tout, nous sommes beaucoup moins troublés par la rencontre d'un homonyme que par celle d'un sosie. Le sujet parlant, qui sait qu'il est un tel par son propre nom, se reconnaît aussi d'une autre façon. Il dispose pour parler, de la première personne du singulier. Son nom le tire vers la troisième personne, il y a des cas de télescopage entre ces deux personnes. Signifiant argotique, bibi lolo est-il un nom propre ou un pronom personnel ? Essayez de le mettre au vocatif pour voir. C'est peut-être sans intérêt, un problème purement grammatical, bibilolo étant un signifiant qui désigne un sujet mais impose un

verbe à la troisième personne. Je suis, donc bibilolo est. Mais ce serait bien remarquable qu'il n'y ait là qu'une curiosité grammaticale et que cette manière de parler n'ait pas des implications subjectives.

J'en passe un peu parce que...

Ainsi - ceci a été un peu trop improvisé - le nom propre est loin d'être institué d'une façon nucléaire dans une subjectivité, comme si on cherchait à pointer un sujet à la façon dont Descartes situait [...]. C'est certainement le nom qui marque le sujet. Il agit sur lui comme une provocation. Il le fait venir mais en même temps il le dénonce, l'objective, transforme le sujet parlant en objet dont il est parlé, et le « je suis un tel » s'affronte au « je suis moi » et s'en distingue. Ce « je suis un tel » n'apporte à « que suis-je » qu'une réponse ressentie comme insuffisante. D'où l'obligation, comme on dit, de se faire un nom, obligation pour tous et non pour les seuls ambitieux. L'obligation que tous remplissent avec l'aide de tous et même la police pour s'assurer que leur nom a un signifié, ce qui est toujours plus ou moins mal assuré. Comme le jeune iranien était mal assuré du signifié de bol, qui était comme un nom propre, partiel, et comme Venaïsson qui s'était fait un nom au fur et à mesure que je parlais de lui. Je le constituais ainsi en la seule sorte de signifié - pour son cas très particulier de personnage littéraire - que son nom propre pouvait avoir. Toujours avec l'idée d'apporter, aux questions soulevées par LECLAIRE un éclairage lointain et très indirect, si indirect que nous ne serons pas facilement assurés de parler de la même chose, je voudrais apporter assez brièvement un fragment d'observation qui porte sur le jeu des éléments phonématiques des noms propres chez un obsessionnel. Il s'agit d'un cas assez sérieux, dans le style de l'Homme aux rats mais en plus sévère. Un sujet fort intelligent et ouvert qui était obsédé au début par l'idée qu'il avait pour sa femme une attirance de caractère incestueux et cela le tourmentait d'une façon extrêmement pénible. Actuellement, son analyse est en cours. Sa vie est devenue plus facile, mais non sans des accidents symptomatiques comme celui dont je vais parler. Il a depuis longtemps un collègue presque un ami, que nous

appellerons Lemarchand. Or un jour qu'il regardait négligemment dans la direction de ce Lemarchand, en pensant à autre chose - il ne sait pas à quoi - il s'avise brusquement que le nom de jeune fille de sa femme étant disons : Martineau, les deux noms ont en commun la même syllabe « mar ». J'ai changé le nom mais non la syllabe. Il en est, pendant quelques secondes terrorisé, et il lui en reste, pendant assez longtemps une inquiétude obscure.

Je n'ai pas actuellement de moyens sûrs de rendre compte de ce symptôme. Il est évidemment inutile d'interroger la syllabe «mar » ,elle est, pour ainsi dire, du côté du non-sens de la chose. Si son collègue s'était appelé par exemple Artigues ou Ostineau, je suis sûr - comme toujours sans pouvoir le prouver - que c'est la syllabe «ti» qui aurait renvoyé à Martineau. L'ensemble de l'analyse me conduit à penser que dans ce symptôme se condensent, et se déplacent, sa peur de l'homosexualité, les effets de son identification à une fille et sa peur de la castration ; il pourrait prendre son collègue pour sa femme, la syllabe «mar» peut se détacher, etc. Mais ce qui est plus sûr et presque évident c'est que cette syllabe joue le rôle d'une plaque tournante, et qu'elle fait passer du circuit qui contient le signifiant qui renvoie à sa femme, au circuit où figure le signifiant qui renvoie à son collègue. Evidemment je ne sais rien de ces circuits en tant que tels. Il s'agit nettement d'un élément symptomatique, c'est à dire de quelque chose à quoi, du point de vue de la technique, on ne doit pas porter un intérêt trop direct. Mais du point de vue de la théorie c'est une autre histoire. Il me semble qu'il nous apprend au moins que le phonème « mar », ou tout autre phonème jouant le même rôle de plaque tournante, n'a pas besoin qu'on lui accorde quelque caractéristique de primarité. Ce qui est primaire, là, c'est la pure possibilité de décomposition et de recomposition phonématique, c'est à dire de métonymie et de métaphore réduites aux phonèmes, avec les amputations, les contacts prohibés, les confusions redoutables auxquels ils renvoient par l'intermédiaire de ce qu'on pourrait appeler le circuit primaire, avec tout ce que cela implique, en particulier le champ du désir inconscient. Ainsi pourrait-on dire que les mécanismes primaires se

manifestent comme non-sens dans un symptôme, pour lequel un sens, après tout, est exigible. Le fait que ce soit un symptôme et non une simple suite d'associations donne à la chose, si j'ose dire, un caractère d'obscurité sérieuse. Les symptômes sont, en analyse - même si dans la cure il est bon de ne pas s'y attaquer directement - quelque chose comme ce que sont en théologie, les témoins qui se font égorger : aussi absurdes qu'authentiques.

Je ne peux que laisser entièrement ouverte sans m'y engager, la possibilité d'une comparaison entre le statut topologique de « poor d'je li » fantasmatique et du « mar » symptomatique. Je crois seulement qu'une discussion assez poussée sur ce point permettrait d'y voir plus clair. Soit qu'il faille rapprocher les deux formules, soit qu'il faille les opposer radicalement.

LECLAIRE

Sans doute ai-je été tout à l'heure un peu affirmatif, un peu tranchant peut-être, dans ma réponse à SAFOUAN et n'ai-je pas assez souligné, si je puis dire, ce qui restait là de questions ouvertes. MANONI a dit lui-même tout à l'heure qu'il avait le sentiment que son texte, je me demande pourquoi, ne posait pas les questions à un niveau aussi élevé. Après tout, je vous en laisse juge. Ce que je vais dire, simplement, c'est que je souhaiterais que ces questions, ainsi posées ne tombent pas dans l'oubli. Sans doute ne pouvons-nous pas ici, aussi fermé que soit ce séminaire - c'est à dire, malgré tout, aussi vaste - hausser les discussions d'une façon aussi libre qu'on pourrait le faire effectivement en petit groupe. Je retiens, pour on revenir à l'intervention de SAFOUAN la question qui était posée, à savoir celle des rapports de la loi avec la prohibition de l'inceste, car son affirmation n'y change rien, la question reste posée. Je crois que c'est celle-là qui est véritablement posée et que l'on peut, par quelque biais que ce soit aborder, pour en arriver, et même sans doute, aux formulations qu'ici, il a lui-

même données. Quant aux questions posées par Mannoni, elles ne se laissent pas - heureusement, et c'est pour ça qu'elles sont des questions véritablement ouvertes et qui, je pense, resteront très insistantes - on ne peut pas les résumer mieux qu'il ne l'a lui-même présenté. Je me donnerai maintenant la parole pour participer à la discussion. Car cela me fait plaisir, certes, que mon travail, écrit en fait pour l'essentiel, en 1963, ait suscité tant de réponses. Je sais, bien sûr, la part qu'il faut faire en cette occasion, à certaines vigoureuses incitations, mais le fait est là : un dialogue semble ouvert. Si je tiens à remercier tous ceux qui ont bien voulu - ou voudront bien encore, ou ont déjà annoncé qu'ils ont encore quelque chose à dire - tout ceux qui ont bien voulu manifester ici leur intérêt, c'est parce que, s'avancant ainsi, ils ont permis que quelque chose commence. Il est bien clair que mon essai, s'il n'avait été soutenu par vos remarques, serait bien vite, comme tant d'autres exercices, resté lettre morte. Et de même, sans doute, certaines paroles de vérité, que nous avons entendues, seraient restées dans le secret d'un dossier, ou dans les limbes de l'information. Je veux aussi et en fait, pour les mêmes raisons, remercier tout ceux qui ont manifesté leur intérêt pour cette entreprise, sans pour autant se laisser aller contre leur sentiment, à participer là, maintenant, tout de suite, à ce dialogue, car ils savent, souvent en analystes, qu'une parole doit venir en son temps. Vous comprendrez donc que je n'ai aucune intention ici de jouer au conférencier qui, par sa réponse, est censé mettre un terme à la discussion ou comme on dit, la clore. Au contraire - si je reprends la parole avant que d'autres ne la prennent - c'est afin de poursuivre le dialogue en y apportant, là, directement une autre contribution et sans doute, parce que, j'ai envie de dire, certains pourront y trouver, allusion, reprise ou réponse, à ce qu'ils ont dit. J'avais annoncé, l'autre jour, que je parlerai sur le corps et sur le signifiant. Je vais donc m'y essayer. Même les moins cliniciens d'entre nous savent que le souci constant d'une certaine maîtrise est un trait commun aux névrosés obsessionnels. Que Philippe entre dans cette catégorie, c'est, je pense, un fait qui n'a échappé à personne. C'est cette passion d'une certaine maîtrise

que je voudrais interroger pour commencer. Le geste des deux mains rassemblés en coupe pour boire réalise d'une façon exemplaire ce que je veux ici souligner. Sûrement ce bol fait de la paume des mains, ce moyen de boire , répond-il ou appelle-t-il par son creux, la plénitude du sein. Mais, pour aller au plus vite, je dirai que ce geste me paraît une façon de maîtriser la problématique conjonction de deux éléments. Problématique, c'est sensible dans le fait bien connu que cette coupe de fortune faite par les mains se caractérise en général par le ruissellement de ses fuites. Le plaisir de Philippe en ce geste, semble avoir été, autant que de boire, celui de réaliser un gobelet presque étanche, une saisie momentanée de ce qui coule en fait, une maîtrise qu'il consacre en buvant cette eau. En un mot, il me semble qu'il s'agit là d'un mime ou d'un geste rituel qui représente, ou actualise, avec le corps ou une partie du corps la pure matérialité du signifiant. J'ajouterai même, ce qui apparaît à chacun, que ce geste suscite précisément le symbole en son sens premier, c'est à dire en ce qu'il s'efforce de faire coller ensemble les éléments de ce qui peut aussi être le support d'un appel, voire la sébile d'un mendiant. Lorsque je parle de la pure matérialité du signifiant, je désigne là le couple opposé de deux éléments ; sans doute pour constituer un signifiant, importe-t-il peu que ses éléments soient acoustiques, graphiques ou tactiles. L'essentiel est que l'articulation de ces deux traits - à l'extrême, pure matérialité, totalement dépourvue de signification - l'essentiel dis-je, est que cette opposition soit connotation de l'antinomie. Je crois qu'il est juste de dire que le signifiant est pure connotation de l'antinomie. Et pour soutenir à l'instant la saisie de ce que vous pouvez tenter d'attraper de cette formule, j'ajouterai que cette antinomie est, fondamentalement, dans notre expérience, celle constitutive du sujet. Antinomie ou encore, comme dit Lacan, hétéronomie radicale : c'est la dimension que nous impose nécessairement la voie freudienne et notre expérience d'analystes. Il me faudrait enfin ajouter ici que l'objet, au sens lacanien (a) est précisément ce qui échappe à la connotation signifiante et certainement dans sa nature ce qui échappe à l'antinomie. Dans cette perspective, à savoir que le signifiant est une pure connotation de l'antinomie, on

comprendra mieux peut-être ce que je veux indiquer en présentant le geste des deux mains rassemblées en coupe comme une certaine tentative de maîtrise - geste rituel - de la nature même du signifiant. Entendez-bien que si je n'évoque pas là, tout de suite, l'imaginaire et la mort, domaine élu de l'obsessionnel, c'est seulement parce que, contraint par le temps, je vise plus à la précision linéaire de cette esquisse, qu'au chatolement des jeux d'ombre. J'ajoute seulement que l'autre geste, celui des deux mains jointes en conque pour faire résonner l'appel, me paraît pouvoir s'inscrire dans la même ligne, d'une certaine tentative de maîtrise et j'y reviendrai en manière de conclusion. Le temps suivant de mon interrogation portait sur le terme de maîtrise ; comment ne pas évoquer tout de suite, surtout à propos de ce geste, le mouvement de saisie, saisir avec les mains, mais au fait, que peuvent saisir les mains ? Quelle saisie est-elle là possible ? Je laisserai à d'autres le soin de parler du Begrif, du concept, pour ne m'attarder ici un instant, que sur le problème du corps s'efforçant de saisir. Mais quoi au juste ? Eh bien, rien justement. Ou plus précisément encore, l'objet dans sa nudité. Je vais tenter de m'expliquer sommairement. Qu'il me suffise pour cela de vous rappeler la pure différence ou encore, plus modestement, la petite différence que nous retrouvons irréductiblement comme pivot de notre expérience d'analystes, bien sûr, mais aussi de vivants, c'est à dire de délirants. Cette pure différence, il nous intéresse au plus haut point de la désigner d'abord au niveau du corps, corps du délit ou corps sensible comme on dit, c'est ce que j'ai souligné du terme de différence exquise. Cette différence exquise peut certes s'illustrer secondairement comme ce fut le cas pour Philippe par l'irritation ponctiforme et agaçante du grain de sable contrastant avec l'uni, la netteté de la peau, mais je voudrais là en donner un exemple plus pur qu'il m'est venu récemment de citer comme terme irréductible, tel qu'on en trouve dans les analyses assez loin menées, à savoir la frange acidulée d'une douceur, dans sa précision de réminiscence et son indétermination de souvenir.

Je pense que j'emploie bien ces mots ?

En ce point est posée, sans échappatoire possible, la nécessité du pur sens, à savoir le goût d'un pur sens en l'occurrence le goût qui là, sous-tend, connecte et réalise cette pure différence de la douceur et de la frange acide, acidulée. Pour passer ainsi du champ de la douceur à celui de l'acidulé, c'est le vecteur pur sens, le goût qui, issue de cette béance même du corps, fait comme en une excursion, le tour d'un autre corps avant de rejoindre l'autre versant de la déhiscence d'où il était issu. Cet autre corps, qui fait se réfléchir le vecteur du sens il suffit au principe que ce soit rien ou presque, une boule de sucre rouge acidulée montée sur un petit bâton, cerise, et qui, d'ailleurs, finit par s'effacer en fondant. Rien ou presque, et pourtant, comme j'en faisais l'expérience l'autre jour, c'est par exemple le parfum si plein d'une WILLIAMINE, un alcool de poire, si dense, qu'avant de le boire, et de l'éprouver au goût, je sentais sur ma langue, avec une précision hallucinatoire, les grains un peu rudes de cette sorte de poire que l'on distille. Mais s'il se trouve - et c'est artificieusement, bien sûr, que je distingue ces deux possibilités - que cet autre corps, à l'image du premier, soit lui aussi, possiblement, le lieu d'une pure différence, alors, apparaît enfin clairement, la dimension du désir. Autrement dit, si nous substituons à la cerise en sucre le téton du sein, le pur sens du goût bouclera son excursion, tout comme s'il faisait le tour entier de la mère, approchant du même coup, ou tendant à approcher de sa bouche, c'est à dire de sa propre béance, une déhiscence du corps maternel, en l'occurrence le téton, pour son orifice. Et simultanément le corps maternel, cela se représente aisément, fait - par la voix, par le sens du toucher au moins, mais aussi, il faut l'espérer par d'autres voies, par d'autres sens, par le regard surtout - fait le tour du corps béant de l'enfant. Il est clair, déjà en cette figure, je le pense tout au moins, en partant d'une différence exquise, qu'à tenter de saisir l'autre corps en son inévitable béance, pour parer à la sienne propre, le corps s'affirme comme désir, le corps s'affirme comme désir inextinguible. Je vous laisse, à partir de cette esquisse, qui pourrait se figurer facilement au tableau, par une double boucle, imaginer les jeux possibles dans la variété des sens, de l'un à l'autre et je vous laisse aussi pointer, pour une juste

classification des névroses, les pièges et les impasses possibles de tous les circuits des sens, de tous les sens. En ces jeux, la pure différence, échappe, bien sûr, à toute saisie, mais ce qui la connote au mieux, cette pure différence, c'est le signifiant tel que nous l'avons défini tout à l'heure, comme pure connotation de l'antinomie. Certes, Philippe en sa névrose ne l'entendait pas ainsi et si j'ai dit déjà, comment il s'efforçait de mimer le signifiant par le geste quasi rituel des mains réunies en coupe, je voudrais en ce point souligner un peu mieux combien pareillement la formule jaculatoire «poor d'je li »semblait destinée à maîtriser, quitte à le figer en mort, le circuit du désir. La vocalisation de la formule secrète contient en elle cet acmé où s'accomplit la réversion. Et surtout, le mouvement du corps qu'elle connote, c'est à dire la culbute, développe la figure même de la boucle autour, sans doute, de quelque rien de la formule elle-même, ou plus précisément autour d'un autre corps absent. Ce mouvement, résumé au mieux, par la séquence : rien du tout, quelque chose, souligne l'apparition, comme à l'issue d'un tour de prestidigitatation, de ce quelque chose qui serait là, à l'issue de cet exercice de mime du signifiant, et il semble bien que dans ce cas, ce soit en fait, un reste excrémental à un objet. Il apparaît là en reste comme le point autour duquel s'est accomplie la boucle, objet présent et dérisoire dont l'opacité remplace l'autre corps absent. Ainsi soutenu par mon exemple et laissant pour aujourd'hui, délibérément de côté, les fascinants jeux du sens du regard, qui servent habituellement à illustrer les temps de la réflexion, de la réciprocité ou du leurre, je m'en tiendrais à ce mode particulier d'essai de saisie qu'est la voix. La voix me semble tout d'abord avoir ce privilège pour autant qu'elle n'est plus simple cri ou qu'elle est encore, d'être au principe, saisie, maîtrise, en écho, du discours que supporte la voix de l'autre. Il n'est pas de « maman » qui ne soit repris de la voix de l'autre et de ce fait la voix constitue une sorte de modèle privilégié de ce premier rapport à l'autre. Ensuite, parce que la voix fait nécessairement intervenir un autre organe, à savoir l'oreille, ce qui figure de quelque façon plus singulière, le circuit du sens, de bouche à oreille comme on dit. Enfin et quand même parce que la voix est quand même le vecteur

privilégié du signifiant qui, de ce fait, devient, ou est surtout, signifiant verbal. Dans l'histoire de Philippe, l'appel de sirène produit en soufflant dans les mains jointes en conque et offert à l'écho de la forêt se présente comme imitation, redoublement, reproduction vidée de l'appel de la voix. Mais il est aussi à la mode obsessionnelle, jeux de maîtrise. Il faut évoquer ici le rêve de la serpe pour en dire un peu plus sur la voix, le cri, et l'appel. Dans ce rêve Philippe met en scène un jeune garçon dont la jambe vient de glisser dans un trou. Il s'est blessé à une serpe sans doute, mais on ne voit qu'une éraflure au talon. Le garçon crie très fort. C'est un hurlement insolite, à la fois cri de terreur et appel irrésistible qui fait à Philippe évoquer ce cri dont il est question dans la tradition Zen et qui serait capable de ressusciter un mort. Le cri renvoie surtout à un souvenir de panique bruyante. Philippe a huit, neuf ans, il est en voyage avec ses parents et se trouve seul dans le grand parc d'un hôtel. Quelques garçons plus âgés qui jouent au brigand, l'attaquent. Pris de panique, il s'enfuit en hurlant, mais pas n'importe quoi. Il crie très fort, comme en appel, des noms de garçons : Guy, Nicolas, Gilles, pour donner le change et faire croire à ses attaquants qu'il fait partie, lui aussi, d'une bande nombreuse. Il essaie de ne pas proférer même des noms trop connus. Pierre, Paul ou Jacques. L'appel doit avoir l'air d'être précis. Et il se souvient justement d'avoir ainsi invoqué Serge. A l'époque, Serge c'était ou Lifar ou Stavisky.

Ce fut - et certes, beaucoup d'entre vous l'ont pressenti - par le thème de l'appel à LECLAIRE, un ressort important de sa cure. Mais je n'entends pas aujourd'hui m'y arrêter plus. Ce cri, cet appel au secours, complète et éclaire par une autre facette, l'appel du « Lili j'ai soif » ou l'invocation de « Poor d'je li. »

De Lili j'ai soif, je voudrais seulement souligner une fois encore le caractère ambigu de modèle ou d'écho par rapport à l'autre phrase, ou phase du circuit de la voie, à savoir, Philippe j'ai soif, articulée par le relais de Lili. Mais c'est évidemment au niveau de la formule jaculatoire,

de « poor d'je li » que je veux revenir pour conclure.

J'ai montré déjà qu'en elle-même, cette formule figurait, suscitait, même, ce mouvement de réversion nécessaire pour comprendre quoi que ce soit à la réalité de la pulsion et aussi, bien sûr, à celle du désir. Mais ce que je voudrais encore accentuer ici c'est que cette formule constitue de cette façon une reprise par Philippe de la voix qui l'appelait par son nom et plus littéralement encore, ce pourrait être la reprise de la voix amoureuse de sa mère, le câlinant dans le même temps qu'elle articule, quelque chose comme trésor chéri.

Mais si nous avons dans cette interpellation de « trésor chéri », l'un des pôles nécessaires à l'analyse de la formule, je crois que nous en méconnaîtrions quand même l'essentiel si nous ne revenions pas à cette limite du sacré qui nous est perceptible dans cette incantation.

Philippe, vous vous en doutez, est juif. Et le thème de la formule incantatoire aussi bien que le caractère presque sacré du trésor qu'il représentait pour sa mère, le conduisent à se souvenir de quelques éléments rudimentaires de sa formation religieuse. De l'hébreu qu'il a appris à lire, il ne lui reste rien ou presque, si ce n'est seulement cette prière essentielle qui s'appelle le Shemah. C'est, lui avait-on dit très tôt, une prière qu'il ne faut jamais oublier car au moment de mourir, il convient de la dire. C'est un viatique mais c'est aussi, dans son souvenir un peu confus, quelque chose comme une bénédiction. Concrètement, dans son souvenir, ces bénédiction, marmonnements incompréhensibles, qui s'accompagnaient précisément de l'imposition des mains sur sa tête, geste paternel ou surtout grand-paternel, tend pourtant dans ce souvenir à se confondre avec les craintes maternelles. Mais cette prière, c'est aussi, certes, d'une part, une invocation à Dieu dont on ne doit pas dire le nom mais aussi et dans sa formulation même, un appel, à celui qui doit la dire. En voici à peu près le texte ou son début tout au moins, cette formule, qu'au temps de mourir, il faut pouvoir dire :

« écoute Israël, l'Eternel est notre Dieu, l'Eternel est un ».

Et nous voyons là que cette prière à Dieu est aussi un appel à celui qui la dit. A l'extrême rigueur, ainsi le pensait Philippe, l'articulation du premier mot shemah ainsi que s'appelle la prière, pouvait suffire à servir de viatique.

Au fond - et c'est là que je voulais en venir - que dit ici la voix ? La voix dit : « Ecoute, écoute ». Et maintenant, comme devant cette invite, le parleur se taisant enfin, peut pareil à l'analyste s'installant dans son fauteuil, marquer le temps de la fin ou du commencement en disant :

« je vous écoute ».

Ce qu'à vrai dire, vous avez déjà fait et j'ai déjà fait aussi.

LACAN

Beaucoup d'interventions resteront nécessairement en suspens, Il y en a d'écrites, de non écrites et d'annoncés. Je dis nécessairement en suspens, pour aujourd'hui.

MAJOR

Je n'ai pas préparé de texte pour vous dire ce que j'ai pensé de la conférence de LECLAIRE parce que je voulais le lui écrire mais il me donne l'occasion aujourd'hui de le lui dire sans l'avoir préparé et je voudrais articuler quelque chose au sujet de « pour d'je li » et en particulier au sujet de ce qui se passe au niveau de la respiration de celui qui s'endort et qui commence à entendre son souffle ne sachant, plus très bien si c'est son souffle ou bien si c'est l'écho de quelque chose d'autre. Et c'est à ce niveau-là qu'on peut trouver cet espèce de rythme étrangement renversé à l'endroit même de ce souffle, et qui est un temps inspiratoire perçu, un temps expiratoire également perçu et contenant, en quelque sorte, cet espèce de retournement.

Cet espèce de retournement est, en quelque sorte, insuffisant pour expliquer la formule toute entière, même si elle est perçue ainsi mais elle introduit, en quelque sorte, une possibilité de fantasmer sur ce son de base et, à partir du moment où on interroge nos malades sur ce qui leur est émis par cet espèce de système d'écoute à l'intérieur d'eux-mêmes, on peut trouver, très souvent, des phrases qui ont une énorme importance pour eux et avec lesquelles, ils jouent. Il est certain qu'ensuite toutes sortes d'autres termes peuvent être amenés par celui-là et je rejoins totalement vos interprétations successives avec lesquelles je me sens très à l'aise, mais je veux dire par là qu'il y a, en quelque sorte, une possibilité d'entrée dans un chemin très profond de l'écoute de l'autre, par une sensibilisation de celui-ci, à son propre rythme respiratoire ce qui est d'ailleurs une manière de faire passer au niveau de la voix ce que vous avez admirablement articulé.

LACAN

Est-ce qu'Israël veut bien prendre la parole maintenant? Je ne prévoyais pas, encore que j'aie essayé de m'en assurer, en l'appelant il y a huit jours, je ne croyais pas que DURAND de BOUSINGEN serait là aujourd'hui. J'ai demandé tout à l'heure à LECLAIRE le texte que DURAND de BOUSINGEN m'a envoyé très tôt, l'un des premiers à propos de l'intervention de LECLAIRE.

Si j'ai demandé à DURAND de BOUSINGEN justement avant de commencer, s'il voulait commencer par prendre la parole, il m'a dit qu'il préférerait, ne l'ayant pas revu, avoir le loisir d'en préparer une forme présentable et parlée, Vous pouvez être là alors au séminaire fermé du mois prochain. Voilà un point de déblayé. ISRAEL va nous dire ce qu'il nous a apporté aujourd'hui et je conclurai en donnant une indication de lecture qui me paraît s'imposer.

ISRAËL

Je souffre d'un fâcheux atavisme qui fait que lorsqu'un de mes dieux m'appelle, je réponds : « me voici » et toujours selon le même atavisme, j'agis avant de réfléchir. Après avoir répondu : « me voici » j'ai malheureusement eu plus de temps qu'Abraham avant de passer à l'acte, ce qui fait que plutôt que de sacrifier un de mes fils - on ne sait jamais si on trouvera à temps le béliet - je sacrifie une partie de mon texte pour ne m'intéresser strictement qu'au thème de « poor d'je li », à ce mot qui remplit la bouche et qui vient à la place peut-être non pas du désir de boire, mais de l'objet du désir, mais enfin, tout ça, a été dit.

Bedeutung et c'est pourquoi ce mot, qui est fait de pièces et de morceaux, je devrais dire cet objet plutôt que ce mot, tant il évoque les objets

surréalistes, et si c'était un mot-valise, je serais tenté d'y voir la malle sanglante, une valise contenant des cadavres dépecés.

Cadavre, boire, des morceaux d'immortels, des morceaux de mon [...] et c'est là, au fond, me voici livré à un petit jeu qui était peut-être la seule chose dont on n'avait pas parlé - on ne peut pas tout savoir - le morceau de cet objet surréaliste évoqué a une autre forme de composition qui est exactement celle qu'on appelle, en matière d'étude talmudique le *no taïkon*. Le *no taïkon*, c'est l'assemblage signifiant de morceaux de noms avec lesquels on constitue un nouveau terme. Je vais vous en donner un exemple. Au fond je suis bien encouragé à parler, du nom propre et du mien puisqu'on l'a invoqué.

J'ai écrit mon nom. Mais ce nom, chacun sait qu'il a été donné à mon pays, à Jacob mais pourquoi ? Est-ce simplement pour connoter ou faire se souvenir d'un combat ? Il s'agissait, surtout de clore une période qui était la période patriarcale et c'est ça qu'on a résumé dans ce nom. C'est à dire que nous avons les initiales de tous les patriarches et de leurs épouses - il doit y en avoir 7 si je ne me suis pas trompé - et aussi cette association métonymique devenant métaphorique par ses effets, ne pouvait pas correspondre à une espèce de fantasme, puisque c'est un fantasme qui m'est cher.

Bien sûr, si ce que je viens de dire est encore trop infiltré d'imaginaire personnel, on pourrait livrer cet objet, à une recherche chronologique ; beaucoup d'autres l'ont fait et dans ce « poor d'je li » on verrait une série d'ouvertures en chaîne, d'ouverture d'abord des lèvres, des dents puis de la langue se décollant du palais ce qui nous amènerait à trouver à la limite de l'objet qui, comme dit LECLAIRE, fait paraître, apparaître concrètement quelque chose là où il n'y avait rien, à la limite nous trouverions peut-être, même plus un sens mais une pure [...] c'est à dire un rythme si bien manifesté par le sentiment d'enroulement et de dépliement de Philippe, cet émoi distingué, cette différence exquise qui n'est finalement peut-être que perception de la variation. Dernière remarque : je m'étais demandé après avoir entendu Stein prenant la parole immédiatement après

ton exposé, si le rébus qu'il avait évoqué ou le rêve était utilisable dans une seule langue ou dans plusieurs langues, un rébus est écrit dans une seule langue, il en va de même de cet objet fantasmatique que tu as ressorti, je me suis demandé s'il n'y avait pas là un exemple d'un terme valable dans toutes les langues. Ce fantasme nous ramènerait ainsi à une période où toute la terre avait une même langue et des paroles semblables - vous reconnaissez la citation - mais méfions-nous de cette apparente simplicité parce que, il ne suffit pas de lire le texte : une même langue et des paroles semblables, il faut encore se demander quelles étaient ces paroles et le commentateur, Rachi en l'occurrence, nous l'explique que ces paroles consistaient à dire : Dieu n'avait pas le droit de choisir pour lui le monde supérieur, montons au ciel et faisons-lui la guerre. Ce serait encore trop simple, il y a une autre explication : ils se sont dits, une fois tous les 1656 ans, le monde subit un cataclysme comme le déluge, faisons donc une construction pour soutenir le firmament : c'était ce que je viens de faire.

LACAN - conclure [...] bien des points particulièrement valables, des points féconds dans chacune de ces interventions. J'ai relevé tout à l'heure quelque chose qui mérite, au tout premier chef d'être retenu comme l'axe de ce que SAFOUAN a apporté de très importants questionnements dans tout ce qu'il a déroulé aujourd'hui. Je désirerais que l'intervention de SAFOUAN, peut-être en raison de son volume, adjointe à une autre, soit mise à la portée des auditeurs et qu'on puisse se la procurer.

Dans la communication de Mannoni - qu'il nous a dit à l'état d'amorce parce qu'il ne pouvait pas faire plus - ce qu'il nous a dit en terminant sur le symptôme, me paraît extrêmement important.

Je passe sur ce qu'a dit LECLAIRE puisque c'est là-dessus que je vais terminer. Sur ce qu'a apporté Israël aujourd'hui, ce qui me paraît tout à fait important c'est ce vieux fantasme : la langue unique

et renouvelée et rajeunie par la façon dont il la pose et dont la question est respectivement posée dès la Science des rêves, par l'expérience analytique.

Je vous ai dit que, en vous quittant aujourd'hui, je vous donnerai une indication de lecture : je voudrais que pour la suite de l'audition que vous

m'accorderez, je voudrais que tous, tout ceux qui sont là aujourd'hui et donc qui sont supposés s'intéresser d'une façon plus proche à ce que je déroule devant vous, je voudrais que vous teniez, pour de première urgence, de lire ce livre de Michel FOUCAULT qui s'appelle Naissance de la clinique.

Michel FOUCAULT qui est pour moi un des ces amis lointains avec qui je sais par expérience, que je suis en très proche et très constante correspondance, malgré que je le vois fort peu, en raison de nos occupations réciproques, Michel FOUCAULT que j'ai vu hier soir, je lui ai posé la question à propos de ce livre, la question de savoir s'il avait été par quelque voix informée - ce n'est pas rare, il y a beaucoup de gens qui écrivent dans notre champ - de la thématique que j'ai développée l'année dernière autour de la vision et du regard. Il m'a dit qu'il n'en était rien.

Il est d'autant plus remarquable que l'oeuvre de Michel FOUCAULT se trouve avoir adopté, se trouve au départ, s'être en quelque sorte infiltrée du premier temps de mon enseignement en 1953, que l'oeuvre de Michel FOUCAULT, sans autre repère depuis qui converge vers cette théorie de l'objet(a) qu'il ignore, parlant de la Naissance de la clinique et très exactement ce qui correspond au niveau de la médecine, à ce point d'interrogation que j'ai porté devant vous comme intimement mêlé au départ, cette année, de mon discours, se trouve correspondre exactement à cette question de même qu'il y a un moment au début du 17e siècle où est née la science tout court, la nôtre, de même au niveau de la médecine, il s'est produit, au début du 19e siècle, cette mutation qui a fait radicalement changer de sens, le terme de clinique.

La façon dont il résout ce problème est si intimement coextensive à tout ce que j'ai développé devant vous sur la fonction du regard, que je ne peux qu'y voir à

la fois l'encouragement, un réconfort, et la certitude que c'est bien de ce qui est à l'ordre du jour pour la pensée présente qu'il s'agit là, se réalisant à des niveaux distincts, autonomes, dépendants et pourtant vraiment identiques.

Ceci vous pourrez le constater en lisant ce livre qui est pour tous les médecins d'un intérêt véritablement originel et dont c'est également un symptôme de l'état présent des diverses professions, que la médecine française, celle à laquelle elle s'adresse puisque c'est écrit en français, l'ait absolument et totalement ignoré.

Michel FOUCAULT m'a dit hier soir que 75 exemplaires de ce livre unique, qui n'a aucune espèce d'équivalent, que c'est à 75 exemplaires que s'élève la vente de ce livre. J'espère qu'il y a ici assez de personnes pour faire bondir ce chiffre.

Je répète que tout ce qu'il y a dans ce livre est absolument vierge, n'a jamais été dit, que c'est le seul livre que je connaisse qui, en somme permette à des médecins de situer exactement cette espèce de monde et de production médicales qui est celui de tout ce qui s'est fait, quand même avant le début du 19e siècle et dont l'accès est, en dehors de ce livre, absolument fermé.

L'opération qui a tenté de poser le principe de l'exploration historique dans une oeuvre, dans un style comme celui qui est indiqué dans l'ouvrage de Lucien Fèvre par exemple, concernant le problème de l'incroyance au 16e siècle, ce programme, parfois nous sommes sollicités de nous interroger sur la façon dont il convient de lire ce qui s'est exprimé à cette époque au sujet de l'incroyance et qui est tellement distinct de la façon dont ce problème se pose pour nous, que c'est seulement par cette voie que nous pouvons comprendre à quel point les phénomènes de l'incroyance ont été tellement à la fois plus radicaux même qu'ils ne le sont pour nous, à cette époque, tellement, plus avancés sur certains points et aussi sur d'autres, tellement en deçà de ce qui est notre position que cette restitution des coordonnées qui permet de donner son sens authentique à ce qui s'est produit à cette époque, là nous en avons un exemple absolument extraordinaire : ce

quelque chose qui fait que l'histoire de la médecine, n'est jamais faite qu'au niveau de la petite histoire, au niveau du Lenôtre, n'est-ce pas. Ceci, par l'oeuvre de Michel FOUCAULT est absolument, radicalement transformé, encore que ce côté petite histoire et anecdote, fraction de textes, choix de paragraphes qui met quelque chose en lumière chez quelqu'un d'aussi chercheur d'aussi fouineur dirais-je que Michel Foucault, soit présent dans l'ouvrage, que vous y trouviez mille aliments ; ceci ne prend son sens et son importance qu'en raison de sa ligne profondément directrice qui porte tout à l'extrême, d'un ouvrage à l'autre bout d'un ouvrage d'érudition articulé, le sens de ce qu'a fait Michel Foucault qui, à l'opposé de Lenôtre, je dirais, ne se place pas au niveau de l'oeuvre de Marx pour comprendre toute l'histoire antérieure. A cet égard, j'extraurai de ce texte très abondant, que nous a livré aujourd'hui Serge LECLAIRE, j'extraurai ce point vraiment remarquable qui est celui par où il fait l'approche du terme de la sensorialité dans la genèse de l'objet(a).

Vous le verrez, si vous savez lire attentivement ce livre, et en pointer les passages majeurs, vous verrez comment cela pourra vous permettre de repérer ce qu'a apporté là LECLAIRE, au niveau d'une certaine faille qui est très précisément dans le livre, celle qu'il a désignée de ce qui sépare la pensée de Cabanis de celle de Pinel, ou si vous voulez, plus précisément - puisque celle de Pinel, qui est l'un des auteurs les plus profondément explorés par Michel Foucault et que la position de Pinel reste ambiguë - de ce qui sépare Cabanis de Bichat.

Je ne peux pas, aujourd'hui, développer ce point. J'aimerais que, quand j'y reviendrai, ce soit sur la base, de votre part, d'une connaissance approfondie du texte de Michel FOUCAULT: Naissance de la clinique donc, aux P. U. F.